

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP section hôtellerie-restauration option services et commercialisation est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Mathieu LABBOUZ
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Jean-Luc LAPEYRE
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d'ORLEANS-TOURS

Secrétaire général

M. Josselin RICHARD
Professeur de lycée professionnel

Académie d'AMIENS

Membres du jury

M. John BERLIOZ-RICETTI
Professeur de lycée professionnel

Académie de NICE

Mme Anna BERTHON
Professeure de lycée professionnel

Académie de CLERMONT-FERRAND

Mme Christine CASTIER
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Bruno FORGET
Professeur de lycée professionnel

Académie d'AIX-MARSEILLE

Mme Karine FOUQUET
Professeure de lycée professionnel

Académie de LILLE

M. Benoît GATOUX
EC. R Professeur de lycée professionnel

Académie d'ORLEANS-TOURS

M. Stéphane L'ETANG
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANCY-METZ

M. Thierry MARCHAND
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

Mme Armelle SEBIRE
Professeure de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

Mme Hélène VANNIER
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Frédéric VIALLELE
Professeur de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

Mme Synthia WOJNAROWICZ
Professeure de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 18 novembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

